

Médias/Au lendemain de sa rencontre avec le Syprocom

# Pierre-Claver Maganga Moussavou visite la maison Georges Rawiri et offre un bus de transport du personnel



Le Vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou, a eu droit à une visite guidée de la maison Georges Rawiri, théâtre du putsch manqué du 07 janvier dernier.



Les responsables de Gabon télévisions et de Radio Gabon brandissant les clés du bus offert par le VPR.

LLIM  
Libreville/Gabon

**QUELQUES** jours après le coup d'Etat avorté du 7 janvier dernier, le Vice-président de la République (VPR), Pierre-Claver Maganga Moussavou, est allé se rendre compte par lui-même, hier vendredi 11 janvier 2019, de l'état de la Maison Georges Rawiri, siège de Gabon télévisions et Radio Gabon, théâtre de ce

malheureux événement. Cette visite intervenait le lendemain de son échange avec le Syndicat national des professionnels de la communication (Syprocom) dont les préoccupations, essentiellement trois, ont été exposées au VPR. Il s'agit du Statut particulier des communicateurs, de la prime de rendement ainsi que de la sécurité et du transport des agents. Le dernier point a rapidement eu un écho favorable



Le nouveau bus destiné au transport des personnels.

auprès de M. Maganga Moussavou, qui a offert un bus de transport pour les agents des deux entités (Radio Gabon et Gabon télévisions). Précisant qu'il ne s'agissait pas d'un don en sa qualité de vice-président. Mais de sa modeste contribution.  
« C'est au nom du chef de l'État que je réagis promptement, en attendant que des solutions idoines soient trouvées. J'ai pensé qu'il fallait que je m'investisse personnellement, comme il

m'arrive souvent de le faire pour d'autres cas. Pour qu'au nom du chef de l'Etat, vous puissiez avoir un moyen de locomotion afin de transporter les techniciens et les journalistes qui sont d'astreinte très tôt le matin, et ceux qui repartent tard» chez eux, a déclaré le Vice-président de la République. Maganga Moussavou a insisté sur le fait qu'il s'agit là d'un bien commun aux deux entités de la Maison Georges Rawiri.

## Carnet santé

### Les vers intestinaux : une menace bien réelle

**NOUS** en sommes quasiment arrivés à banaliser leur existence. Pourtant, quelle que soit leur taille, les oxyures, ascaris (lombrics), ténias, douves du foie, schistomes, etc., font partie de cette grande famille nuisible de vers intestinaux constituant une réelle menace pour la santé humaine. Même dans la batterie des examens médicaux qu'ils prescrivent habituellement à leurs patients, les praticiens omettent d'y notifier la détection de ces parasites gastro-intestinaux présents partout : dans les aliments parfois cuits dans des conditions peu recommandables, sur les animaux domestiques que nous cajolons à longueur de journée, dans les fast-foods et autres prêts à manger vendus en bordure de route, dans la literie, sur les vêtements, etc. Ceux-ci éclosent dans l'intestin, puis leurs larves devien-

nent adultes en seulement 3 semaines. Pendant tout ce temps, ils se développent dans l'intestin, tout en progressant dans la direction de la zone anale. Surtout face à une négligence de notre part.  
« Les zones tropicales et subtropicales sont des foyers où ces microbes se développent avec une aisance assez surprenante. Sans doute, parce que les gens ne se préoccupent pas beaucoup de leur existence. Rien que lorsque nous recevons des malades et que nous leur demandons la dernière prise d'un vermifuge, beaucoup ne s'en souviennent plus lorsqu'ils ne disent pas tout simplement qu'il y a très longtemps qu'ils l'ont fait. Or, il ne faut pas oublier qu'on peut mourir pour avoir eu des parasites. Il ne faut donc pas dire que ce n'est rien d'avoir des vers intestinaux», avertit Dr Ernest Mounquengui, généraliste

en service dans un centre médical privé de Libreville. Si pour l'enfant, la vermifugation (administration des vermifuges, médicaments antiparasitaires, qui éradiquent les vers intestinaux) se pose comme une nécessité absolue, l'adulte également se doit de se conformer à une prescription préventive consistant, en général, à une absorption sur trois jours, à renouveler deux semaines après, au cas où la prise remonte à un passé très lointain ou inconnu.  
« Quoiqu'il en soit, le personnel médical est là pour cela. En cas de sensations gastriques étranges, il ne faut pas hésiter à faire recours à un médecin», conseille Dr Mounquengui. Les marques de médicaments affluent dans les officines à ce sujet. Certains recommandés pour des cas spécifiques et en fonction de l'âge du malade.

«Mais, dans tous les cas, faire un examen médical au préalable est tout à fait recommandable», ajoute le spécialiste. A ce jour, des traitements homéopathiques à base d'huiles essentielles, ou encore les recettes de grand-mère ont suffisamment fait leur preuve. Le basilic tropical ou l'eucalyptus polybractea se révèlent être des vermifuges classiques, mais efficaces. Tout comme les huiles essentielles à base d'Ajowan, d'Origan, de Cannelle écorce, Girofle clou, Basilic tropical, Saro, Gingembre, Curcuma, courge, les pépins de pamplemousse et de papaye, les infusions de thym (consommées de 3 à 4 fois par jour pendant au moins 15 jours), etc. L'ail aussi est régulièrement cité. Une vieille recette de grand-mère à tester : faites bouillir une douzaine de gousses d'ail avec

des aromates (thym, laurier sauce) pendant 10 à 15 minutes. Servez-le en potage, accompagné d'une tranche de pain complet sur laquelle vous aurez versé au préalable un filet d'huile d'olive. Bien sûr, consommez également les gousses d'ail.  
« On ne dira jamais assez que l'hygiène reste la meilleure des choses à respecter pour éviter les transmissions intempestives de parasites, comme, par exemple, penser à enlever ses chaussures et se laver les mains en rentrant à la maison, après être allé aux toilettes ou encore avant de manger. Il est aussi important de bien laver les fruits et légumes avec de l'eau, mais aussi un peu de vinaigre d'alcool. Pour les contaminations par les viandes, surtout de porc, faites bien cuire la viande», conclut le médecin

Par Frédéric Serge LONG

## Rappels de lots de médicaments en Europe

### Après le valsartan, l'irbésartan

AFP  
Paris/France

**APRES** le valsartan, un autre médicament contre l'hypertension est touché par des rappels de lots à cause de la présence d'une substance classée comme cancérigène probable, l'irbésartan du laboratoire Arrow Génériques, a annoncé hier, vendredi 11 janvier 2018, l'Agence fran-

çaise du médicament. Valsartan et irbésartan appartiennent à la même famille de médicaments, les sartans. Il n'est pas exclu que d'autres sartans puissent faire l'objet de prochains rappels de lots, précise l'ANSM. Le rappel des lots concernés, organisé jeudi, est le premier rappel de lots de médicaments de cette famille autre que le valsartan, précise l'Agence du médicament ANSM. Depuis l'été, le valsartan, que

prenaient alors 1,4 million de patients, a subi une vague de rappels en raison de la présence de deux substances classées comme cancérigène probable par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la NDMA et la NDEA. Ces rappels successifs ont entraîné des "tensions d'approvisionnement" et des "ruptures de stocks". Le laboratoire Arrow a réalisé des contrôles sur des lots de médicaments à base

d'irbésartan qui ont révélé la présence de NDEA à des taux supérieurs aux limites acceptables, d'où le "rappel des lots non conformes", note l'agence dans un communiqué. Des contrôles continuent d'être réalisés sur les médicaments à base de sartan déjà présents sur le marché et susceptibles d'être concernés par la présence de NDEA ou de NDMA. Toutefois, "la présence potentielle de NDMA et de

NDEA n'induit pas de risque aigu pour la santé des patients", insiste l'ANSM. "Le risque d'un arrêt brutal de traitement étant important (poussées hypertensives, décompensations cardiaques, accidents neurologiques), les patients ne doivent en aucun cas interrompre leur traitement sans avis médical", ajoute l'ANSM, qui a mis en place dès juillet un numéro vert d'information (0800 97 14 03).

En France, des rappels de valsartan ont été organisés en juillet, août, septembre, novembre et décembre 2018. Pour la France, deux sociétés chinoises (Zhejiang Huahai Pharmaceuticals, Zhejiang Tianyu Pharm.) et trois indiennes (Mylan laboratories limited à Hyderabad, Heterolabs, Aurobindo Pharma) fabricant le principe actif ont été épinglées dans cette affaire.